

Nous, ayons veu leur mutuel consentement et bon ayons  
 donne la benediction nuptiale en presence de Baptiste du  
 Sabli dit L'Évêque pere, de Thadée Dubail dit L'Évêque frere de  
 l'Épouse, et de François Broussault pere de François Broussault  
 pere de l'Épouse qui tous, ainsi que l'Époux et l'Épouse,  
 ont sur signez.  
 P. Parétre

Mariage L'an mil huit cent vingt cinq et le dix huit octobre apres  
 de Baptiste la publication de trois bans de mariage fait au pres  
 de la messe paroissiale pastours Dimanche consécutifs  
 depuis de la messe paroissiale pastours Dimanche consécutifs  
 entre Baptiste depuis fils majeur de Pierre depuis  
 cultivateur et de Marie Joseph Bourgeois ses père et mère  
 Mlle Magdelaine  
 Boldue dite de cette Paroisse d'une part, et Marie Magdelaine  
 Germain Boldue fille mineure de Pierre Boldue dit Germain  
 fermier et de Magdelaine Miron ses père et mère  
 aussi de cette Paroisse d'autre part, n'estant de l'un  
 ou de l'autre aucun empêchement au dit mariage nous  
 prestre Souffigne desavis des parents, ayons veu leur  
 mutuel consentement et leur ayons donne la be-  
 nediction nuptiale en presence de Pierre depuis pere  
 d'Antoine depuis frere de l'Époux, et de Pierre Boldue  
 dit Germain pere de l'Épouse, et de l'Épouse, qui  
 tous ainsi que l'Époux et l'Épouse ont sur signez  
 la signature de l'Épouse a signez avec nous  
 P. Parétre

Mariage L'an mil huit cent vingt cinq et le dix huit octobre  
 de Joseph apres la publication de trois bans de mariage faite  
 au pres de la messe paroissiale pastours Dimanche  
 Godet consécutifs entre Joseph Godet fils majeur de  
 et de Charles Godet cultivateur et de Magdelaine Richard  
 Marie Robi- ses père et mère de cette Paroisse d'une part, et Marie  
 chard. Robichaud fille mineure de Joseph Robichaud cul-  
 tivateur et de Magdelaine Galarneau ses père et  
 mère aussi de cette Paroisse d'autre part, n'estant  
 de l'un ou de l'autre aucun empêchement que celui de troi-  
 sieme degre de parente dont Monsieur l'Évêque  
 de celuy ci a dispensé les pastours, nous prestre  
 Souffigne, desavis des parents, ayons veu leur  
 mutuel consentement et leur ayons donne la  
 benediction nuptiale en presence de Charles Godet  
 pere de l'Époux, et de l'Épouse, et de Joseph Robi-  
 chard pere de l'Épouse, et de l'Épouse, qui tous,  
 ainsi que l'Époux et l'Épouse, ont sur signez.  
 P. Parétre

Ledit huit octobre mil huit cent vingt cinq, nous prestre Souffigne  
 ayons inhumé dans le cimetière de cette Paroisse le corps de  
 Marie Damard de cet âge de sept mois fils de Joseph Ma-  
 rion cultivateur et de Marie Boldue de cette Paroisse, presens  
 Baptiste Gauthier dit Landreville, et Legis Siquet qui sont  
 sur signez.  
 P. Parétre

Ledit huit octobre mil huit cent vingt cinq nous prestre Souffigne  
 ayons inhumé dans le cimetière de cette Paroisse le corps de  
 Marie Damard de cet âge de sept mois fils de Joseph Ma-  
 rion cultivateur et de Marie Boldue de cette Paroisse, presens  
 Baptiste Gauthier dit Landreville, et Legis Siquet qui sont  
 sur signez.  
 P. Parétre

Le vingt un octobre mil huit cent vingt cinq nous prestre Souffigne  
 ayons baptisé Rosalie ma fille du légitime mariage de Fran-  
 çois Linquer dit Lemarbre cultivateur et de Marie Boldue de  
 cette Paroisse le parrain est François Boudry oncle de  
 la marraine Rosalie Lemarbre tante de l'enfant qui ainsi  
 que le pere, ont sur signez.  
 P. Parétre

Le vingt deux octobre mil huit cent vingt cinq nous prestre Souffigne  
 ayons inhumé dans le cimetière de cette Paroisse le corps de  
 Marguerite de cet âge de sept mois fille de François  
 Richard cultivateur et de Amable Briën dite de Rocher de  
 cette Paroisse, presens Baptiste Gauthier dit Landreville  
 et André Christen dit St. Amour qui sont sur signez.  
 P. Parétre

Le vingt trois octobre mil huit cent vingt cinq nous prestre Souffigne  
 ayons baptisé Marie Anne ma fille du légitime mariage  
 de François Dupuis cultivateur et de Agathe Marion de cette Paroisse  
 le parrain est Arille Morin cousin, la marraine Catherine  
 Marion tante de l'enfant qui ainsi que le pere, ont sur  
 signez. le parrain a signez avec nous Cyprien Marie.  
 P. Parétre

Le vingt quatre octobre mil huit cent vingt cinq nous prestre Souffigne  
 ayons inhumé dans le cimetière de cette Paroisse le corps  
 de Odile de cet âge de neuf mois fille de David  
 Ory dit Ory minisier et de Marie Langlois dite  
 P. Parétre

Le vingt quatre octobre mil huit cent vingt cinq nous prestre Souffigne  
 ayons inhumé dans le cimetière de cette Paroisse le corps  
 de Odile de cet âge de neuf mois fille de David  
 Ory dit Ory minisier et de Marie Langlois dite  
 P. Parétre